

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE - SOMOCER

Siège social : Menzel Hayet-5033 Monastir.

La Société Moderne de Céramique -SOMOCER- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 31 mai 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Madame Chiraz DRIRA et Monsieur Ahmed BELAIFA.

Bilan
Période du 1er janvier au 31 décembre 2018
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Note	31.12.2018	31.12.2017
Actifs non courants			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		1 908 278	2 282 852
<i>Moins : amortissements</i>		<1 267 516>	<1 441 946>
	IV.1	640 762	840 906
Immobilisations corporelles		127 728 633	120 494 930
<i>Moins : amortissements</i>		<71 638 619>	<66 850 594>
<i>Moins : provisions</i>		<593 645>	<593 645>
	IV.2	55 496 369	53 050 691
Immobilisations financières		32 151 252	28 185 798
<i>Moins : provisions</i>		<1 450 478>	<1 452 008>
	IV.3	30 700 774	26 733 790
Total des actifs immobilisés		86 837 905	80 625 387
Autres actifs non courants	IV.4	2 152 135	1 966 051
Total des actifs non courants		88 990 040	82 591 438
Actifs courants			
Stocks		51 798 478	45 403 239
<i>Moins : provisions</i>		<1 248 828>	<892 320>
	IV.5	50 549 650	44 510 919
Clients et comptes rattachés		54 344 371	44 445 884
<i>Moins : provisions</i>		<9 471 668>	<9 361 439>
	IV.6	44 872 703	35 084 445
Autres actifs courants		15 376 312	13 889 328
<i>Moins : provisions</i>		<954 330>	<954 330>
	IV.7	14 421 982	12 934 998
Autres actifs financiers	IV.8	8 606 000	9 826 000
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.9	2 815 067	2 038 871
Total des actifs courants		121 265 402	104 395 233
Total des actifs		210 255 442	186 986 671

Bilan
Période du 1er janvier au 31 décembre 2018
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Note	31.12.2018	31.12.2017
Capitaux propres			
Capital		40 656 000	40 656 000
Actions propres		<1 000 000>	<1 000 000>
Réserves		22 867 967	22 481 558
Autres capitaux propres		5 123 373	4 602 021
Résultats reportés		6 551 486	6 179 187
Capitaux propres avant résultat de la période		74 198 826	72 918 766
Résultat de l'exercice		4 249 748	4 007 908
Total des capitaux propres avant affectation	IV.10	78 448 574	76 926 674
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	IV.11	35432697	26 716 827
Autres passifs non courants		1 350 000	757 354
Total des passifs non courants		36782697	27 474 181
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.12	26 602 503	25 329 932
Autres passifs courants	IV.13	10033110	11 230 589
Autres passifs financiers	IV.14	42 818 074	32 918 452
Concours bancaires	IV.15	15 570 484	13 106 843
Total des passifs courants		95024171	82 585 816
Total des passifs		131 806 868	110 059 997
Total des capitaux propres et passifs		210 255 442	186 986 671

Etat de résultat
Période du 1er janvier au 31 décembre 2018
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<i>Note</i>	2018	2017
<i>Produits d'exploitation</i>			
Revenus	V.1	86 885 650	84 718 449
Autres produits d'exploitation	V.2	1 003 517	869 799
<i>Total des produits d'exploitation</i>		87 889 167	85 588 248
<i>Charges d'exploitation</i>			
Variation stocks des produits finis		3 283 436	<1 936 134>
Achats d'approvisionnements consommés	V.3	<49 472 513>	<45 756 120>
Charges de personnel	V.4	<12 814 988>	<13 579 823>
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.5	<7 234 781>	<5 760 060>
Autres charges d'exploitation	V.6	<6 459 862>	<5 953 762>
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<72 698 708>	<72 985 899>
<u><i>Résultat d'exploitation</i></u>		<u>15 190 459</u>	<u>12 602 349</u>
Charges financières nettes	V.7	<12 542 732>	<8 845 390>
Produits des placements	V.8	423 070	263 598
Autres gains ordinaires	V.9	1 416 727	1 234 265
Autres pertes ordinaires	V.10	<28 925>	<258 488>
<u><i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i></u>		<u>4 458 599</u>	<u>4 996 334</u>
Impôt sur les sociétés		<208 851>	<988 426>
<u><i>Résultat net de l'exercice</i></u>		<u>4 249 748</u>	<u>4 007 908</u>

Etat de Flux
Période du 1er janvier au 31 décembre 2018
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<i>Note</i>	31.12.2018	31.12.2017
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Encaissements reçus des clients		101 523 935	95 318 450
Sommes versées aux fournisseurs		<60 278 263>	<59 518 737>
Sommes versées au personnel		<11 116 500>	<11 151 973>
Frais financiers payés		<6 081 635>	<3 471 172>
Encaissements placements		1 332 602	2 201 273
Décaissements placements		<1 753 062>	<3 949 982>
Impôt et taxes		<6 401 676>	<3 398 861>
		<u>17 225 401</u>	<u>16 028 998</u>
<u>Flux de trésorerie liés à l'investissement</u>			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		<5 152 810>	<2 012 657>
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		<1 450 000>	<300 000>
Dividendes et autres distributions reçues		-	344 289
		<u><6 602 810></u>	<u><1 968 368></u>
<u>Flux de trésorerie liés au financement</u>			
Encaissements provenant des emprunts		6 939 500	5 450 000
Remboursement d'emprunts		<9 101 325>	<6 817 922>
Encaissements moyens de financements CT	VI.1	49 528 780	50 454 780
Décaissements moyens de financements CT	VI.2	<56 510 718>	<62 935 171>
Distribution de dividendes et autres distributions		<3 166 273>	<153 996>
Encaissements subventions		-	570 000
		<u><12 310 036></u>	<u><13 432 309></u>
<u>Variation de trésorerie</u>			
		<u><1 687 445></u>	<u>628 321</u>
<u>Trésorerie au début de l'exercice</u>			
		<u><11 067 972></u>	<u><11 696 293></u>
<u>Trésorerie à la clôture de l'exercice</u>			
		<u><12 755 417></u>	<u><11 067 972></u>

Notes aux Etats Financiers

Présentation de la société

La Société Moderne de Céramique S.A («SOMOCER» ou «société») est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien.

Elle a été créée le 3 juillet 1985, son capital s'élève au 31 décembre 2018 à 40.656.000 DT divisé en 40.656.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

L'objet de la société est la fabrication de carreaux de faïence, grès, baignoires et poudre atomisée. Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Menzel El Hayet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

I. Les faits significatifs de l'exercice

- Création de la filiale «3S Trading» spécialisée dans l'importation, l'exportation de tous produits ou marchandises, ainsi que tous genres d'opérations de courtage et de négoce international. Le capital de cette société s'élève à 1.100 mille dinars et est composé de 1100 parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 100 dinars. Elle est détenue à raison de 90% par SOMOCER.
- L'entrée en production de la ligne de mono-cuisson (Argile rouge) à partir de janvier 2018.

III. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers de la société sont présentés selon les dispositions de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentés conformément au cadre conceptuel de la comptabilité. Les méthodes comptables retenues par la société sont en conformité avec les normes comptables tunisiennes « NCT » mises en vigueur par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

III.1 Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leurs prix d'achat hors taxes déductibles augmentées des frais directs d'acquisition. Les immobilisations sont amorties sur leurs durées de vie estimées selon le mode linéaire. Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers vont à la société et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Fonds de commerce	5%
- Logiciels	33%
- Constructions	2,86%
- Installations techniques, matériels et outillages industriels	Entre 5% et 20%
- Matériels de transport	20%
- Equipements de bureau et matériels informatiques	10%
- Installations générales, agencements et aménagements	2,86%

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

En cas d'existence d'indices de dépréciation, la valeur comptable nette est ramenée à sa valeur recouvrable estimée par constatation d'une provision pour dépréciation au niveau de l'état de résultat.

III.2 Stocks

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé en fonction de l'avancement du stade de fabrication.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Les produits achetés ou fabriqués sont portés dans les comptes de stocks au moment de leur acquisition ou de leur production. Leurs sorties pour être utilisés dans la production ou pour être vendus constituent des charges de l'exercice et sont portées, de ce fait, dans l'état de résultat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

III.3 Les emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de d'un actif qualifiant, sont capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

III.4 Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

III.5 Les frais préliminaires et charges à répartir

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures au démarrage de l'unité de production de la poudre atomisée et de l'unité de cogénération : charges financières, amortissements, frais de personnel, frais exceptionnel de démarrage, etc.

Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

Les charges à répartir sont relatives aux frais de l'augmentation du capital qui a eu lieu au mois de juin 2016 et aux dépenses publicitaires qui ont un impact bénéfique sur plusieurs exercices et qui ont un caractère non répétitif.

La résorption des frais liés à l'augmentation du capital est faite sur une durée de trois ans et les frais de marketing sont résorbés sur une durée de deux années.

III.6 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants.

Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

III.7 Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

III.8 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

III.9 Règles de classification et méthode d'évaluation des placements

1. Classification :

Les placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

Les placements à long terme

a- Les titres de participation : Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.

b- Les titres immobilisés : Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

2. Evaluation :

Les placements à court terme

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les

plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat sur les titres cotés très liquides. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Les placements à long terme

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, la société prend en compte plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

III.10 Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

III.11 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinars tunisien selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

Les éléments monétaires non courants sont convertis au cours de clôture. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire s'y rapportant (y compris l'année en cours). L'amortissement tient compte de la durée pondérée par le montant restant à courir de l'élément en question.

L'écart de conversion est ajusté annuellement en fonction du cours de clôture et par rapport au cours historique de la date de l'opération. L'écart de conversion porté au bilan sera basé uniquement sur le gain ou la perte non matérialisé à la fin de l'année concernée.

Le résultat de la période comprend la portion d'amortissement applicable à l'année concernée ainsi que l'effet d'annulation des affectations antérieures.

III.12 Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Le management de la société n'a identifié aucun événement survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 et qui est lié à des conditions existantes à la date de clôture et qui peut entraîner une modification importante des actifs ou des passifs de la société ou qui risque d'avoir des répercussions importantes sur ses activités futures.

IV. Notes relatives au bilan

IV.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes totalisent au 31 décembre 2018 un montant de 640.762 DT contre 840.906 DT au 31 décembre 2017. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.18	Déc.17
Logiciels	309 350	308 924
Fonds de commerce Somocer	298 000	298 000
Fonds de commerce Pyramide du lac	245 493	120 493
Fonds de commerce Hammamet	861 250	861 250
Fonds de commerce Hachicha plus	194 185	694 185
Immobilisations incorporelles brutes	1 908 278	2 282 852
Amortissements cumulés	<1 267 516>	<1 441 946>
Immobilisations incorporelles nettes	640 762	840 906

IV.2 Immobilisations corporelles

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2018 à 55.496.369 DT contre 53.050.691 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.18	Déc.17
Terrains (*)	3 199 982	2 959 957
Constructions (*)	22 201 266	21 808 368
Installations techniques matériels et outillages («ITMO»)	83 191 065	78 643 326
Matériels de transport	2 431 174	2 271 924
Installations générales, agencements et aménagements	8 437 776	8 034 731
Equipements de bureau et matériels informatiques	1 489 929	1 387 508
Immobilisations en cours	1 332 135	725 843
Immobilisations à statut juridique particulier	5 445 306	4 663 273
Immobilisations corporelles brutes	127 728 633	120 494 930
Amortissements cumulés	<71 638 619>	<66 850 594>
Provisions pour dépréciation	<593 645>	<593 645>
Immobilisations corporelles nettes	55 496 369	53 050 691

(*) La colonne comparative a été retraitée pour des besoins de comparabilité.

IV.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2018 à 30.700.774DT contre 26.733.790 DT au 31 décembre 2017 et elles sont détaillées comme suit :

Désignation	Déc.18	Déc.17
Titres de participations	30 854 350	27 074 600
Dépôts et Cautionnements	1 296 902	1 111 198
Immobilisations financières brutes	32 151 252	28 185 798
Provision pour dépréciation	<1 450 478>	<1 452 008>
Immobilisations financières nettes	30 700 774	26 733 790

Les titres de participation au 31 décembre 2018 se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien	Solde Brut au 31/12/2018	Provision pour dépréciation	Solde Net au 31/12/2018
SOTEX ALGER	3 038	<3 038>	-
Société Argile Mednine	26 400	<26 400>	-
BTS	10 000	<10 000>	-
A.B.C	7 896 000	-	7 896 000
SOTEMAIL	10 134 500	-	10 134 500
Portage SOTEMAIL	3 334 641	-	3 334 641
SOMOCER NEGOCE	1 590 000	-	1 590 000
SANILIT	1 350 000	<1 350 000>	-
I.N.C.O.M.A.	1 836 171	-	1 836 171
Participation ste EL AKKAR	75 000	<25 000>	50 000
SOMOSAN(*)	3 200 000	-	3 200 000
STB	98 600	<36 040>	62 560
SMC	300 000	-	300 000
3S TRADING	1 000 000	-	1 000 000
Total	30 854 350	<1 450 478>	29 403 872

(*) Depuis sa création début 2013, SOMOSAN a rencontré des difficultés d'exploitation liées principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau de gaz naturel ce qui a pesé lourdement sur sa performance depuis son entrée en exploitation. Les charges financières importantes ainsi que la charge de gaz élevée sont à l'origine des pertes cumulées de SOMOSAN.

Un plan de restructuration a été engagé par le management de SOMOSAN et prévoit notamment la recapitalisation de la société SOMOSAN, le rééchelonnement de ses dettes bancaires et la compression de ses coûts d'exploitation. Par ailleurs, le gouvernement tunisien a annoncé son support à la société SOMOSAN à travers le Fond de Reconversion et de Développement des Centres Miniers de Gafsa (FRDCM) et l'engagement de la connexion du gouvernorat de Gafsa au réseau de gaz naturel. De plus, la société a eu l'accord auprès du pôle de compétitivité de Gafsa pour la prise en charge des frais de raccordement. Les travaux de raccordement du site de production de la société au réseau de Gaz naturel sont en cours.

Sur la base de ces éléments, le management de SOMOCER juge qu'il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation des titres SOMOSAN et considère que la société SOMOSAN disposera de perspectives de croissance lui permettant de redresser sa situation financière.

IV.4 Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants nets des résorptions s'élèvent au 31 décembre 2018 à 2.152.135 DT contre 1.966.051 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.18	Déc.17
Frais préliminaires	3 328 143	3 328 143
Charges à répartir	2 141 835	721 661
Autres actifs non courants bruts	5 469 978	4 049 804
Résorption des frais préliminaires et charges à répartir	<3 317 843>	<2 083 753>
Autres actifs non courants nets	2 152 135	1 966 051

Les autres actifs non courants sont principalement liés à des frais exceptionnels engagés par la société dans le cadre des opérations d'extension et des nouveaux investissements (notamment un nouvel investissement relatif au système de cogénération d'électricité). La société supporte des frais exceptionnels dans le cadre de la phase de test du nouveau matériel.

IV.5 Stocks

Le solde net des stocks s'élève à 50.549.650 DT au 31 décembre 2018 contre 44.510.919 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.18	Déc.17
Stocks de matières premières	25 235 389	22 208 773
Stocks de matières consommables et pièces de rechange	3 704 337	3 619 150
Stocks de produits finis	22 858 752	19 575 316
Total des stocks bruts	51 798 478	45 403 239
Provisions pour dép. des stocks de matières premières	<466 346>	<502 381>
Provisions pour dép. des stocks des consommables et PDR	<69 319>	<69 319>
Provisions pour dép. des stocks de produits finis	<713 163>	<320 620>
Total des stocks nets	50 549 650	44 510 919

IV.6 Clients et comptes rattachés

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2018 à 44.872.703 DT contre 35.084.445 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.18	Déc.17
Clients ordinaires	35 072 632	31 865 380
Clients effets à recevoir	9 775 848	3 219 065
Clients douteux ou litigieux	9 495 891	9 361 439
Total des comptes clients bruts	54 344 371	44 445 884
Provision pour dépréciation des créances clients	<9 471 668>	<9 361 439>
Total des comptes clients nets	44 872 703	35 084 445

IV.7 Autres actifs courants

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2018 à 14.421.982 DT contre 12.934.998 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.18	Déc.17
Personnel, prêts et avances	1 226 065	1 091 239
Etat impôts et taxes	5 162 403	4 525 795
Avances fournisseurs	63 004	51 371
Dividendes à recevoir SOTEMAIL (**)	1 117 836	1 058 463
Créances envers les sociétés du groupe (*)	3 218 098	4 968 275
Produits à recevoir STEG	243 677	218 937
Débiteurs divers	1 669 659	736 796
Loyers à recevoir	348 250	193 584
Blocage sur crédits documentaires	123	253 857
Charges constatées d'avance	1 400 798	669 255
Subvention à recevoir	926 399	121 756
Total des autres actifs courants bruts	15 376 312	13 889 328
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	<954 330>	<954 330>
Total des autres actifs courants nets	14 421 982	12 934 998

(*) Le détail des créances envers les sociétés du groupe est présenté au niveau de la note VII.5 Soldes avec les parties liées.

(**) La colonne comparative a été retraitée à des fins de comparabilité.

IV.8 Autres actifs financiers

Le solde des autres actifs financiers s'élève au 31 décembre 2018 à 8.606.000DT contre 9.826.000 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.18	Déc.17
Billets de trésorerie AB Corporation	1 960 000	1 960 000
Billets de trésorerie SOMOCER NEGOCE	-	350 000
Billets de trésorerie ABC	-	250 000
Billets de trésorerie ABC Gros	500 000	-
Titres de placement SOTEMAIL	6 146 000	7266 000
Total des autres actifs financiers	8 606 000	9 826 000

IV.9 Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 décembre 2018 à 2.815.067 DT contre 2.038.871 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.18	Déc.17
Banques	2 792 171	2 032 286
Caisse	22 896	3 303
Effets remis à l'escompte	-	3 282
Total des liquidités et équivalents de liquidités	2 815 067	2 038 871

IV.10 Capitaux propres

Le solde des capitaux propres s'élève au 31 décembre 2018 à 78.448.574 DT contre 76.926.674 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit:

Désignation	Déc.18	Déc.17
Capital social	40 656 000	40 656 000
Réserve légale	4 065 600	3 679 190
Réserves statutaires	1 081 645	1 081 645
Prime d'émission	14 755 569	14 755 569
Prime de fusion	2 965 154	2 965 154
Actions propres	<1 000 000>	<1 000 000>
Subventions d'investissement (*)	2 123 373	1 602 021
Réserve spéciale de réinvestissement	3 000 000	3 000 000
Résultats reportés	6 551 485	6 179 187
Capitaux propres avant résultat	74 198 826	72 918 766
Résultat de l'exercice	4 249 748	4 007 908
Capitaux propres avant affectation	78 448 574	76 926 674

(*) Le détail des subventions d'investissement de présente comme suit :

Nature des sub. d'investissements	Date d'acquisition	Taux	Valeur Brute	Amort. antérieurs	VCN au 31/12/2017	Résorption 2018	VCN au 31/12/2018
Plan de mise à niveau	Avant 2012		2 929 679	<2 929 679>	-	-	-
4 ^{ème} plan de mise à niveau	02/04/2014	6,67%	56 175	<14 042>	42 133	<3 744>	38 389
4 ^{ème} plan de mise à niveau	09/06/2014	6,67%	906 682	<216 595>	690 087	<60 434>	629 653
5 ^{ème} plan de mise à niveau	01/01/2015	6,67%	422 278	<84 456>	337 822	<28 173>	309 649
Subvention ANME	31/12/2016	6,67%	570 000	<38 021>	531 979	<37 993>	493 986
Plan de mise à niveau	01/01/2018	6,67%	698 101	-	-	<46 405>	651 696
Total			5 582 915	<3 282 793>	1 602 021	<176 749>	2 123 373

IV.11 Emprunts

Le solde des emprunts s'est élevé au 31 décembre 2018 à 35.432.697 DT contre un solde de 26.716.827 DT au 31 décembre 2017. Le détail des emprunts à long et à moyen terme se présente comme suit:

Désignation	Déc.18	Déc.17
Emprunt AMEN BANK	1 236 951	1 546 610
Emprunt UBCI	1 200 000	-
Emprunt ATTIJARI	519 771	-
Emprunt BNA	4 845 241	6 750 003
Autres dettes envers l'Etat	11377706	4 522 796
Emprunt STB	5 468 464	5 231 267
Emprunt BH	10 022 688	8 350 000
Emprunts Leasing	761 876	316 151
Total des emprunts	35432697	26 716 827

IV.12 Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2018 à 26.602.503DT contre 25.329.932 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.18	Déc.17
Fournisseurs d'exploitation	21 821 496	20 442 521
Fournisseurs d'exploitation - effets à payer	4 698 846	4 803 774
Fournisseurs d'immobilisations – retenue de garantie	82 161	83 637
Total des dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 602 503	25 329 932

IV.13 Autres passifs courants

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2018 à 10.033.110DT contre 11.230.589 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.18	Déc.17
Dettes dues au personnel	1 194 178	725 712
Sécurité sociale	1 196 220	1 339 992
Etat, impôts et taxes	1 313 807	6 183 846
Etat, reconnaissance de dette	3 617 874	1 762 109
Obligations cautionnées	2 078 317	892 781
Autres créiteurs divers	36 955	182 851
Dividendes à payer	43 789	9 824
Charges à payer	551 970	133 474
Total des autres passifs courants	10033110	11 230 589

IV.14 Autres passifs financiers

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 31 décembre 2018 à 42.818.074 DT contre 32.918.452 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.18	Déc.17
Emprunts à moins d'un an	4 962 662	4 523 781
Emprunts leasing à moins d'un an	347 748	311 745
Intérêts courus	2 117 148	2 126 138
Charge à payer échelle d'intérêt	519 380	404 899
Préfinancement export	4 350 000	5 100 000
Préfinancement stock	6 350 000	5 850 000
Billets de trésorerie	2 600 000	3 300 000
Mobilisation de créances	365 440	575 140
Crédits de financement	21 205 696	10 726 749
Total des autres passifs financiers	42 818 074	32 918 452

IV.15 Concours bancaires

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2018 à 15.570.484DT contre 13.106.843 DT au 31 décembre 2017 et correspondent à des découverts bancaires.

V. Notes relatives à l'état de résultat

V.1 Revenus

Les revenus se sont élevés au 31 décembre 2018 à 86.885.650 DT contre 84.718.449 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.18	Déc.17
Ventes locales	55 181 439	53 069 271
Ventes à l'exportation	10 460 101	11 041 304
Autres Ventes	18 813 588	17 898 634
Ventes palettes	15	427 917
Ventes électricité	2 430 507	2 281 323
Total des revenus	86 885 650	84 718 449

V.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2018 à 1.003.517 DT contre 869.799DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.18	Déc.17
Loyers Centre Pyramide	630 228	557 367
Subvention d'exploitation	106 540	92 070
Résorption de la subvention d'investissement	176 749	130 362
Mise à disposition de personnel	90 000	90 000
Total des autres produits d'exploitation	1 003 517	869 799

V.3 Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au 31 décembre 2018 à 49.472.513 DT contre 45.756.120 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.18	Déc.17
Achats consommés de M.P et de consommables	30 278 253	27 478 337
Consommations énergétiques	12 151 042	10 698 252
Achats non stockés	6 393 595	4 644 011
Achats consommés de PSF	175 420	930 137
Achats sous-traitance	474 203	2 005 383
Total des achats d'approvisionnement	49 472 513	45 756 120

V.4 Charges de personnel

Les achats d'approvisionnement et de matières premières s'élèvent à 12.814.988 DT au 31 décembre 2018 contre 13.579.823 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.18	Déc.17
Appointements et salaires	10 988 652	11 122 830
Charges sociales et autres	1 826 336	2 456 993
Total des charges de personnel	12 814 988	13 579 823

V.5 Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 31 décembre 2018 à 7 234.781 DT contre 5.760.060 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.18	Déc.17
Dotations aux amortissements des immobilisations	4 923 095	4 343 274
Résorption des frais préliminaires	1 234 090	1 238 255
Dotations aux provisions des stocks	527 508	132 758
Dotations aux provisions des soldes clients	200 104	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	600 000	100 000
Dotations aux provisions des immobilisations financières	-	37 570
Total des reprises sur dotations aux provisions	7 484 797	5 851 857
Reprise sur provisions des créances clients	<77 486>	<91 797>
Reprise sur provisions des immobilisations financières	<1 530>	-
Reprise sur provisions des stocks	<171 000>	-
Total des reprises sur dotations aux provisions	<250 016>	<91 797>
Total dotations aux amortissements et aux provisions	7 234 781	5 760 060

V.6 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2018 à 6.369.862 DT contre 5.953.762 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.18	Déc.17
Loyers et charges locatives	141 967	177 292
Assurances	438 204	425 872
Entretiens et réparations	713 991	587 231
Honoraires	542 174	334 785
Publicité et propagande	524 331	795 132
Autres services extérieurs	274 095	250 126
Transport sur achats	<10 652>	16 167
Transport sur ventes à l'export	845 815	850 919
Transport sur ventes locales	101 487	88 543
Transports et déplacements	179 484	178 053
Carburant	125 832	120 638
Missions et réceptions	427 613	419 299
Dons et subventions	69 293	118 713
Jetons de présence	182 500	180 000
Services bancaires	616 840	454 142
Impôts et taxes	503 269	540 555
Commissions sur ventes	1 045 837	742 059
Transfert de charges	<262 218>	<325 764>
Total des autres charges d'exploitation	6 459 862	5 953 762

V.7 Charges financières nettes

Les charges financières nettes se sont élevées au 31 décembre 2018 à 12.542.732 DT contre 8.845.390 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.18	Déc.17
Intérêts bancaires	8 622 846	7 700 826
Perte de change	3 709 860	2 018 454
Gain de change	<909 974>	<873 890>
Perte latente sur actualisation des titres SOTEMAIL	1 120 000	-
Total des charges financières nettes	12 542 732	8 845 390

V.8 Produits des placements

Les produits financiers se sont élevés au 31 décembre 2018 à 423.070 DT contre 263.599 DT au 31 décembre 2017 et correspondent aux produits de placement.

V.9 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 31 décembre 2018 à 1.416.727 DT contre 1.234.265 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.18	Déc.17
Apurement des soldes fournisseurs	214 989	184 970
Plus-value sur cession des immobilisations	534 800	1 021 329
Gain provenant de l'amnistie fiscale	582600	-
Autres	84 338	27 966
Total des autres gains ordinaires	1 416 727	1 234 265

V.10 Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires se sont élevées au 31 décembre 2018 à 28.925 DT contre 258.488 DT au 31 décembre 2017.

VI. Notes sur l'état de flux de trésorerie

VI.1 Les encaissements provenant des moyens de financement à court terme

Les encaissements liés aux moyens de financement à court terme se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.18	Déc.17
Encaissement billets de trésorerie	15 135 580	7 450 000
Encaissement MCNE	643 200	1 304 780
Encaissement crédits préfinancement export	14 350 000	19 000 000
Encaissement crédits préfinancement stocks	19 400 000	22 700 000
Total	49 528 780	50 454 780

VI.2 Les décaissements liés aux moyens de financement à court terme

Les décaissements liés aux moyens de financement à court terme se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.18	Déc.17
Décaissement billets de trésorerie	11 445 982	5 150 000
Décaissement M.C.N.E	852 900	946 864
Décaissement crédits préfinancement export	15 100 000	18 600 000
Décaissement crédits préfinancement stock	18 900 000	22 500 000
Décaissement financement en devises	10 211 836	15 738 307
Total	56 510 718	62 935 171

VII. Informations sur les parties liées

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable.

VII.1 Ventes

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2018 avec les sociétés du groupe totalise un montant hors taxes de 26.275.920 DT contre un montant de 25.608.338 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.18	Déc.17
Société A.B.C.	6 965 763	6 774 316
Société AB CORPORATION	2 809	4 532
Société SOTEMAIL	18 849 832	18 349 915
Société SANIMED	456 728	4 105
Société Moderne de conditionnement	<9 207>	98 026
Société SOMOSAN	1 569	-
Société AGRIMED	8 426	5 357
Société SOMOCER NEGOCE	-	372 087
Total du chiffre d'affaires HTVA	26 275 920	25 608 338

VII.2 Achats

Les achats effectués auprès des sociétés du groupe au cours de l'exercice 2018 se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.18	Déc.17
Société A.B.C.	12 587	8 133
Société SOTEMAIL	1 143 411	7 008 234
Société de Conditionnement Moderne « SMC »	3 483 754	1 470 247
Total des achats HTVA	4 639 752	8 486 614

VII.3 Autres transactions avec les parties liées

- Courant l'exercice 2018, SOMOCER a acquis du matériel industriel auprès de la société « SOTEMAIL » pour un montant de 91.198 DT TTC.
- Courant l'exercice 2018, SOMOCER a vendu un terrain à « SOTEMAIL » pour un montant de 200.000 DT.
- Courant l'exercice 2018, SOMOCER a vendu un matériel de transport à « SOTEMAIL » pour un montant de 15.000 DT.
- Courant l'exercice 2018, SOMOCER a facturé les frais de foire à « SOTEMAIL » pour un montant de 138.771 DT.
- Courant l'exercice 2018, la société « SOMOCER » a facturé des frais de formation à la société « SOTEMAIL » pour un montant de 7.347 DT.
- Courant l'année 2018, SOMOCER a constaté des charges d'assistance au titre des ventes réalisées sur le marché local et à l'export par la société SOMOCER Négoce pour un montant de 984.149 DT HTVA.
- Courant l'exercice 2018, SOMOCER a acquis du matériel industriel auprès de la société « SANIMED » pour un montant de 408.000 DT HTVA.
- Courant l'exercice 2018, SOMOCER a cédé du matériel de l'unité de production Acrylique à la société « SANIMED » pour un montant de 247.000 DT TTC.
- Courant l'exercice 2018, SOMOCER a acquis un fonds de commerce sis au 2^{ème} étage de la Pyramide du Lac à Tunis auprès de la société « ABC » pour un montant de 132.000 DT TTC.
- Courant l'exercice 2018, SOMOCER a cédé un fonds de commerce sis à la route X à Tunis à la société « ABC » pour un montant de 348.000 DT TTC.

- Courant l'exercice 2018, SOMOCER a signé une convention de billets de trésorerie avec « 3S Trading » pour un montant s'élevant à 1.000.000 DT pour une période de 1an commençant le 16mars 2018 avec une date d'échéance au 10mars 2019 avec un taux d'intérêt de 6% par an. Ces billetsne sont pas encore remboursésau 31 décembre 2018.

VII.4 Billets de trésorerie

SOMOCER a souscrit à des billets de trésorerie, non encore remboursés au 31 décembre 2018, émis par les parties liées et se détaillent comme suit :

Société	Date d'émission	Montant en TND	Date d'échéance	Taux d'intérêts	Solde au 31/12/2018
AB Corporation	20/05/2014	160 000	31/12/2014	6%	160 000
AB Corporation	20/05/2014	700 000	31/12/2014	6%	700 000
AB Corporation	25/12/2014	1100000	24/06/2015	6%	1 100 000
ABC Gros	26/04/2018	500 000	03/08/2018	8.75%	500 000
Total		2 460 000			2 460 000

VII.5 Soldes avec les parties liées

Les soldes débiteurs avec les parties liées au 31 décembre 2018 se détaillent comme suit :

En DT	3S TRADING	SOTEMAIL	Négoce	ABC	AB Corp.	ABC Gros	SOMOSAN
Billets de trésorerie	-	-	-	-	1 960 000	500 000	-
Dividendes à recevoir	-	1 117 836	-	-	-	-	-
Autres actifs courants	<73 934>	137 277	1 244 048	60 438	1 114 311	-	735 958
Total	<73 934>	1 255 113	1 244 048	60 438	3 074 311	500 000	735 958

En outre, les comptes de SOMOCER font état de soldes d'exploitation, clients et fournisseurs, sur les sociétés du groupe au 31 décembre 2018 qui se détaillant comme suit :

En DT	SOTEMAIL	SOMOCER Négoce	ABC	AB Corp.	SMC	SOMOSAN	SANIMED
Créances clients	13 272 511	<16 009>	1 318 275	44 547	29 654	21 608	137 386
Dettes fournisseurs	<462 509>	<158 033>	<149 807>	288 038	<1 944 384>	-	<396 831>
Total	12 810 002	<174 042>	1 168 468	332 585	<1 914 730>	21 608	<259 445>

Le solde au 31 décembre 2017 est détaillé dans le tableau suivant :

En DT	SOTEMAIL	SOMOCER Négoce	ABC	AB Corp.	SMC	SOMOSAN
Créances clients	14 374 683	-	2 390 045	40 873	40 421	19 741
Dettes fournisseurs	<137 399>	<11 600>	-	-	<945 966>	-
Total	14 237 284	<11 600>	2 390 045	40 873	<905 545>	19 741

En DT	SOTEMAIL	Négoce	ABC	AB Corp.	SMC	SOMOSAN	Autres
Billets de trésorerie	-	350 000	250 000	1 960 000	-	-	-
Dividendes à recevoir	1 058 463	-	-	-	-	-	-
Autres actifs courants	9 242	634 218	120 071	890 824	515 377	646 548	12 250
Créance sur cession terrain	-	-	2 087 280	-	-	-	-
Loyer à recevoir	-	-	38 303	-	14 162	-	-
Total	1 067 705	984 218	2 495 654	2 850 824	529 539	646 548	12 250

VII.6 Engagements hors bilan avec les parties liées

- Le montant des effets escomptés et non échus avec les parties liées s'élève au 31 décembre 2018 à 8.030.808 DT et est détaillé comme suit :

En Dinar Tunisien	Solde au 31/12/2018
SOTEMAIL	4 037 718
A.B.C.	3 061 225
AB CORPORATION	600 000
SANIMED	331865
Total	8 030 808

- L'avance sur créance professionnelle s'élève au 31 décembre 2018 à 16 383.582 DT.
- Le Conseil d'Administration a autorisé, en date du 06 janvier 2014, les cautions solidaires de SOMOCER au profit de SOMOSAN en couverture des crédits bancaires à contracter par cette dernière et qui sont détaillés comme suit :
 - ATB : Crédit moyen terme (CMT) 3.000.000 DT et crédit de gestion de 775.000 DT ;
 - BNA : Crédit moyen terme (CMT) 4.000.000 DT et crédit de gestion de 1.550.000 DT ;
 - BH : Crédit moyen terme (CMT) 2.000.000 DT et crédit de gestion : 775.000 DT ;
 - TF Bank : Crédit moyen terme (CMT) 1.000.000 €.

VIII. Passifs éventuels

Contrôle fiscal

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi en matière d'impôts, droits et taxes et portant sur les exercices 2011, 2012 et 2013. Ce contrôle a abouti à un redressement de l'ordre de 1.110 mille DT. En 2018, un règlement à l'amiable a été signé avec l'administration fiscale et qui a donné lieu à la reconnaissance d'une dette fiscale de 942 mille DT. Ce montant est totalement provisionné dans les comptes au 31 décembre 2018.

Contrôle social

La société a fait l'objet d'un contrôle social portant sur les exercices 2014, 2015 et 2016. Ce contrôle a abouti à un redressement de 238 mille DT. La société a formulé son opposition quant au résultat de ce contrôle social. Les procédures liées à ce contrôle sont toujours en cours à la date du présent rapport, et les issues finales ne peuvent pas ainsi être déterminées. Une provision a été constituée en couverture des résultats de ce contrôle.

IX. Autres notes complémentaires

IX.1 Etats des placements

Placements à long terme dans des sociétés autres que filiales

En Dinar Tunisien	Coût d'acquisition	Pourcentage de détention	Provision constituée
SOMOSAN	3 200 000	27,12%	-
SANILIT	1 350 000	20,00%	1 350 000
INCOMA	1836171	9,18%	-
STB	98 600	NA	36 040
EL AKKAR	75 000	50,00%	25 000
Société Argile Médenine	26 400	40,00%	26 400
BTS	10 000	0,03%	10 000
SOTEX ALGER	3 038	NA	3 038
Total	6 599 209		1450478

Placements à long terme dans des sociétés filiales

En Dinar Tunisien	Coût d'acquisition	Pourcentage de détention	Provision constituée
SOTEMAIL	13 469 141	58,66%	-
ABC	7 896 000	77,60%	-
SOMOCER Négoce	1 590 000	99,13%	-
SMC	300 000	39,47%	-
3S Trading	1000000	90%	-
Total	24 255 141		-

Placements à court terme

En Dinar Tunisien	Valeur comptable	Coût d'acquisition	+/- value
Titres de placement SOTEMAIL	6 146 000	3 906 000	2 240 000
Billets de trésorerie AB Corporation	1 960 000	1 960 000	-
Billets de trésorerie ABC Gros	500 000	500 000	-
Total	8 606 000	6 366 000	2 240 000

IX.2 Résultat par action

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Nombre moyen pondéré d'actions	40 656 000	40 656 000
Résultat net	4 249 748	4007908
Résultat par action	0,105	0,099

IX.3 Soldes intermédiaires de gestion (En Dinar Tunisien)

Produits	31.12.2018	31.12.2017	Charges	31.12.2018	31.12.2017	Soldes	31.12.2018	31.12.2017
CA Local	55 181 439	53 069 271	Stockage	3 283 436	<1 936 134>			
CA Export	10 460 101	11 041 304						
Autres Ventes	18 813 603	18 326 551						
Vente électricité	2 430 507	2 281 323						
Total	86 885 650	84 718 449	Total	3 283 436	<1 936 134>	Production	90 169 086	82 782 315
Production	90 169 086	82 782 315	Achats consommés	49 472 513	45 756 120	Marge sur coût matière	40 696 573	37 026 195
Marge sur coût matière	40 696 573	37 026 195	Autres charges externes	6 218 811	5 738 971	Valeur ajoutée	34 477 762	31 287 224
Valeur ajoutée	34 477 762	31 287 224	Charges de personnel	12 814 988	13 579 823	Excédent brut d'exploitation	21 159 505	17 166 846
			Impôts et taxes	503 269	540 555			
			Total	13 318 257	14 120 379			
Excédent brut d'exploitation	21 159 505	17 166 846	Charges financières nettes	12 542 732	8 845 390			
Subventions d'exploitation	106 540	92 070	Autres Pertes ordinaires	28 925	258 488			
Autre produits ordinaires	2 313 704	2 011 994	Dotations aux amort et prov	7 234 781	5 760 060	Résultat des activités ordinaires	4 249 748	4 007 908
Transfert de charge	262 218	325 764	Impôt sur les bénéfices	208 851	988 426			
Produits de placement	423 070	263 598						
Total	24 265 037	19 860 272	Total	20 015 289	15 852 364			
Résultat des activités ordinaires	4 249 748	4 007 908	Pertes extraordinaires	-	-	Résultat après modifications	4 249 748	4 007 908
Total	4 249 748	4 007 908	Total	-	-			

IX.4 Tableau de variation des capitaux propres

En Dinar Tunisien	Solde au 31.12.2017	Résultats reportés	Distribution de dividendes	Réserves légales	Fonds social	Actions propres	Sub. d'invest.	Quotepart Sub. D'invest.	Résultat de l'exercice	Solde au 31.12.2018
Capital social	40 656 000	-	-	-	-	-	-	-	-	40 656 000
Actions propres	<1 000 000>	-	-	-	-	-	-	-	-	<1 000 000>
Réserve légale	3 679 190	-	-	386 410	-	-	-	-	-	4 065 600
Réserves statutaires	1 081 645	-	-	-	-	-	-	-	-	1 081 645
Réserves spéciales de réinvestissement	3 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	3 000 000
Résultats reportés	6 179 187	4 007 908	<3 049 200>	<386 410>	<200 000>	-	-	-	-	6 551 485
Prime d'émission	14 755 569	-	-	-	-	-	-	-	-	14 755 569
Prime de fusion	2 965 154	-	-	-	-	-	-	-	-	2 965 154
Sub. d'investissement	1 602 021	-	-	-	-	-	698 101	<176 749>	-	2 123 373
Capitaux Propres	72 918 766	4 007 908	<3 049 200>	-	<200 000>	-	698 101	<176 749>	-	74 198 826
Résultat de la période	4 007 908	<4 007 908>	-	-	-	-	-	-	4 249 748	4 249 748
Total capitaux propres	76 926 674	-	<3 049 200>	-	<200 000>	-	698 101	<176 749>	4 249 748	78 448 574

IX.5 Tableau de variation des immobilisations

Libellé	Valeur brute au 31/12/2017	Acquisitions	Reclass.	Cessions	Valeur brute au 31/12/2018	Amortiss. Cumulés au 31/12/2017 & Provisions	Dotations	Reprises	Amortiss. Cumulés au 31/12/2018 & Provisions	V.C.N au 31/12/2017	V.C.N au 31/12/2018
Logiciels	308 924	426	-	-	309 350	304 108	2 724	-	306 832	4 816	2 518
Fonds de commerce	1 973 928	125 000	-	<500000>	1 598 928	1 137 838	60 346	<237500>	960 684	836 090	638 244
Total des immobilisations incorporelles	2 282 852	125 426	-	<500000>	1 908 278	1 441 946	63 070	<237500>	1 267 516	840 906	640 762
Terrains	2 959 957	240 025	-	-	3 199 982	593 645	-	-	593 645	2 366 312	2 606 337
Constructions	21 808 368	392 898	-	-	22 201 266	12 540 744	356 443	-	12 897 187	9 267 624	9 304 079
ITMOI	78 643 326	4 152 910	394 829	-	83 191 065	42 086 984	3 717 166	-	45 804 150	36 556 342	37 386 915
Matériels de transport	2 271 924	184 250	-	<25 000>	2 431 174	2 013 455	95 755	<25 000>	2 084 210	258 469	346 964
Installations générales, agencements et aménagements	8 034 731	403 045	-	-	8 437 776	6 522 484	309 705	-	6 832 189	1 512 247	1 605 587
Equipements de bureau et matériels informatiques	1 387 508	102 421	-	-	1 489 929	1 067 313	84 135	-	1 151 448	320 195	338 481
Immobilisations à statut juridique particulier	4 663 273	829 033	-	<47 000>	5 445 306	2 619 614	296 821	<47 000>	2 869 435	2 043 659	2 575 871
Immobilisations en cours	725 843	1 001 121	<394829>	-	1 332 135	-	-	-	-	725 843	1 332 135
Total des immobilisations corporelles	120 494 930	7 305 703	-	<72 000>	127 728 633	67 444 239	4 860 025	<72 000>	72 232 264	53 050 691	55 496 369
Total	122 777 782	7 431 129	-	<572 000>	129 636 911	68 886 185	4 923 095	<309 500>	73 499 780	53 891 597	56 137 131

IX.6 Note sur les immobilisations acquises par voie de leasing :

Année	Contrat N°	Catégorie	Valeur Brute	Échéance entre 1 et 5 ans	Échéance à - 1 an	Total des paiements restants au 31.12.2018	Charges d'intérêts à payer	Total restant du	Taux d'intérêt
2 015	125172	Matériel et outillage	23 050	0	23 050	23 050	834	23 884	0,7%
2 016	205180	Matériel de transport	12 418	0	12 418	12 418	439	12 857	0,7%
2 016	207700	Matériel de transport	135 229	73 431	61 798	135 229	11 988	147 217	0,7%
2 016	381600	Matériel et outillage	27 969	13 962	14 007	27 969	2 222	30 191	0,7%
2 016	515810	Matériel et outillage	36 346	5 422	30 924	36 346	1 953	38 299	0,7%
2 017	387380	Matériel et outillage	38 109	21 362	16 747	38 109	3 182	41 291	0,7%
2 017	600350	Matériel et outillage	43 011	32 827	10 184	43 011	7 170	50 181	0,7%
2 018	620600	Matériel de transport	39 346	31 153	8 193	39 346	7 582	46 928	0,7%
2 018	651850	Matériel et outillage	151 806	116 847	34 959	151 806	31 366	183 172	0,8%
2 018	654400	Matériel et outillage	57 032	44 317	12 715	57 032	12 627	69 659	0,9%
2 018	654410	Matériel de transport	459 664	356 187	103 477	459 664	95 414	555 078	0,8%
2 018	654420	Matériel et outillage	85 644	66 368	19 276	85 644	17 959	103 603	0,8%
Total			1 109 624	761 876	347 748	1 109 624	192 736	1 302 360	

IX.7 Tableau de variation des emprunts :

Emprunts	Solde au 31.12.2017			Mouvements de la période		Solde au 31.12.2018		
	Total début de période	Échéance à +1 an	Échéance à -1 an	Nouveau emprunt	Règlement échéances	Total Fin de période	Échéance à +1 an	Échéance à -1 an
BNA 4MDT 1ère Tranche	642 849	357 133	285 716	-	<285 716>	357 133	71 417	285 716
BNA 4MDT 2ème Tranche	321 434	178 578	142 856	-	<142 856>	178 578	35 722	142 856
BNA 4MDT 3ème Tranche	357 148	214 292	142 856	-	<142 856>	214 292	71 436	142 856
BNA 1540KDT	220 000	-	220 000	-	<220 000>	-	-	-
BNA 8000KDT	7 666 667	6 000 000	1 666 667	-	<1 333 334>	6 333 333	4 666 666	1 666 667
Amen Bank 2500KDT	1 838 993	1 546 610	292 383	-	<292 383>	1 546 610	1 236 951	309 659
STB 1200KDT	85 714	-	85 714	-	<85 714>	-	-	-
STB 347KDT	24 786	-	24 786	-	<24 786>	-	-	-
STB 220KDT	78 571	47 143	31 428	-	<31 428>	47 143	15 714	31 429
STB 900KDT	321 429	192 858	128 571	-	<128 571>	192 857	64 285	128 572
STB 880KDT	314 286	188 572	125 714	-	<125 714>	188 571	62 857	125 714
STB 232KDT	82 857	49 714	33 143	-	<33 143>	49 714	16 571	33 143
STB 356KDT	127 143	76 286	50 857	-	<50 857>	76 286	25 429	50 857
STB 172KDT	61 429	36 857	24 572	-	<24 572>	36 857	12 286	24 571
STB 294KDT	168 000	126 000	42 000	-	<42 000>	126 000	84 000	42 000
STB 872KDT	498 286	373 714	124 572	-	<124 572>	373 714	249 143	124 571
STB 95KDT	54 286	40 714	13 572	-	<13 572>	40 714	27 143	13 571
STB 700KDT	280 000	140 000	140 000	-	<140 000>	140 000	-	140 000
STB 276KDT	169 846	127 384	42 462	-	<42 462>	127 384	84 922	42 462
STB 180KDT	110 768	83 077	27 691	-	<27 691>	83 077	55 385	27 692
STB 107KDT	71 333	53 500	17 833	-	<17 833>	53 500	35 667	17 833
STB 127KDT	84 667	63 500	21 167	-	<21 167>	63 500	42 333	21 167
STB 504KDT	336 000	252 000	84 000	-	<84 000>	252 000	168 000	84 000
EMPRUNT STB 68 KDT	49 455	37 091	12 364	-	<12 364>	37 091	24 727	12 364

Emprunts	Solde au 31.12.2017			Mouvements de la période		Solde au 31.12.2018		
	Total début de période	Échéance à +1 an	Échéance à -1 an	Nouveau emprunt	Règlement échéances	Total Fin de période	Échéance à +1 an	Échéance à -1 an
EMPRUNT STB 5 200 KDT	4 085 714	3 342 857	742 857	-	<742 857>	3 342 857	2 600 000	742 857
EMPRUNT STB 1 900 KDT	-	-	-	1 900 000	-	1 900 000	1 900 000	-
ATILJARI 700 KDT	-	-	-	642 566	-	642 566	519 772	122 794
BH 1370KDT 1ère Tranche	1 370 000	1 370 000	-	-	-	1 370 000	1 370 000	-
BH 400KDT 2ème Tranche	400 000	400 000	-	-	-	400 000	400 000	-
BH500KDT 3ème Tranche	500 000	500 000	-	-	-	500 000	500 000	-
BH 2700KDT 4ème Tranche	2 700 000	2 700 000	-	-	-	2 700 000	2 700 000	-
BH 400KDT 5ème Tranche	400 000	400 000	-	-	-	400 000	400 000	-
BH 560KDT 6ème Tranche	560 000	560 000	-	-	-	560 000	560 000	-
BH 365KDT 7ème Tranche	365 000	365 000	-	-	-	365 000	365 000	-
BH 275KDT 8ème Tranche	275 000	275 000	-	-	-	275 000	275 000	-
BH 822KDT 9ème Tranche	822 000	822 000	-	-	-	822 000	822 000	-
BH 200 KDT 10ème Tranche	200 000	200 000	-	-	-	200 000	200 000	-
BH 400 KDT 11ème Tranche	400 000	400 000	-	-	-	400 000	400 000	-
BH 358 KDT 12ème Tranche	358 000	358 000	-	-	-	358 000	358 000	-
BHKAR456.000 01/2470	-	-	-	456 000	-	456 000	409 779	46 221
BHKAR214.000 02/2470	-	-	-	214 000	-	214 000	192 796	21 204
BHKAR461.000 03/2470	-	-	-	461 000	-	461 000	400 199	60 801
BHKAR771.000 04/2470	-	-	-	771 000	-	771 000	669 915	101 085
UBCI 1 600 KDT	-	-	-	1 600 000	-	1 600 000	1 200 000	400 000
Total emprunts en DT	26 401 661	21 877 880	4 523 781	6 044 566	<4 190 448>	28 255 777	23 293 115	4 962 662

X. Engagement hors bilan

X.1 Engagements donnés : Effets escomptés non échus

Le montant des effets escomptés et non échus au 31 décembre 2018 est de 15.059.973 DT.

X.2 Engagements donnés au profit de sociétés du groupe

SOMOCER a donné des cautions solidaires au profit de SOMOSAN (cf note VII.6)

X.3 Engagements donnés relatifs aux emprunts

1- Titre Foncier n° 70 048 sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa I" d'une superficie de 1348 m²

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2018</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>25 900 000</i>	<i>STB</i>	<i>46 543 000</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>192 857</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>47 143</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>49 714</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>188 571</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>76 286</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>36 857</i>
<i>CMT STB 5200</i>	<i>5 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>3 342 857</i>
	<i>34 207 000</i>		<i>50 477 285</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 200 000</i>	<i>AB</i>	<i>3 420 000</i>
<i>CMT 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>1 546 610</i>
	<i>6 700 000</i>		<i>4 966 610</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 300 000</i>	<i>BNA</i>	<i>10 382 232</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>357 133</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>178 578</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>214 292</i>
<i>CMT 8000</i>	<i>8 000 000</i>		<i>6 333 333</i>
	<i>20 840 000</i>		<i>17 465 568</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 520 000</i>	<i>UIB</i>	<i>5 302 000</i>
	<i>4 520 000</i>		<i>5 302 000</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>2 790 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>2 259 614</i>
	<i>2 790 000</i>		<i>2 259 614</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>5 700 000</i>	<i>ATTIJARI BANK</i>	<i>2 058 777</i>
	<i>5 700 000</i>		<i>2 058 777</i>
<i>CMT 1600</i>	<i>1 600 000</i>	<i>UBCI</i>	<i>1 600 000</i>
	<i>1 600 000</i>		<i>1 600 000</i>
<i>Total général</i>	<i>76 357 000</i>		<i>84 129 854</i>

2- Titre foncier n° 70 046 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa II" d'une superficie de 499 m²

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2018</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>25 900 000</i>	<i>STB</i>	<i>46 543 000</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>192 857</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>47 143</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>49 714</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>188 571</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>76 286</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>36 857</i>
<i>CMT STB 5200</i>	<i>5 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>3 342 857</i>
	<i>34 207 000</i>		<i>50 477 285</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 200 000</i>	<i>AB</i>	<i>3 420 000</i>
<i>CMT 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>1 546 610</i>
	<i>6 700 000</i>		<i>4 966 610</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 300 000</i>	<i>BNA</i>	<i>10 382 232</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>357 133</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>178 578</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>214 292</i>
<i>CMT 8000</i>	<i>8 000 000</i>		<i>6 333 333</i>
	<i>20 840 000</i>		<i>17 465 568</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 520 000</i>	<i>UIB</i>	<i>5 302 000</i>
	<i>4 520 000</i>		<i>5 302 000</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>2 790 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>2 259 614</i>
	<i>2 790 000</i>		<i>2 259 614</i>
<i>CMT 1600</i>	<i>1 600 000</i>	<i>UBCI</i>	<i>1 600 000</i>
	<i>1 600 000</i>		<i>1 600 000</i>
<i>Total général</i>	<i>70 657 000</i>		<i>82 071 077</i>

3- Titre foncier n° 70 047 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa III" d'une superficie de 505 m²

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2018</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>25 900 000</i>	<i>STB</i>	<i>46 543 000</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>192 857</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>47 143</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>49 714</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>188 571</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>76 286</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>36 857</i>
<i>CMT STB 5200</i>	<i>5 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>3 342 857</i>
	<i>34 207 000</i>		<i>50 477 285</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 200 000</i>	<i>AB</i>	<i>3 420 000</i>
<i>CMT 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>1 546 610</i>
	<i>6 700 000</i>		<i>4 966 610</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 300 000</i>	<i>BNA</i>	<i>10 382 232</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>357 133</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>178 578</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>214 292</i>
<i>CMT 8000</i>	<i>8 000 000</i>		<i>6 333 333</i>
	<i>20 840 000</i>		<i>17 465 568</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 520 000</i>	<i>UIB</i>	<i>5 302 000</i>
	<i>4 520 000</i>		<i>5 302 000</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>2 790 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>2 259 614</i>
	<i>2 790 000</i>		<i>2 259 614</i>
<i>CMT 1600</i>	<i>1 600 000</i>	<i>UBCI</i>	<i>1 600 000</i>
	<i>1 600 000</i>		<i>1 600 000</i>
<i>Total général</i>	<i>70 657 000</i>		<i>82 071 077</i>

4- Terrain situé à Menzel El Hayet d'une superficie de 77 600 m², objet de deux actes SSP Enregistrés à Zermeddine le 22.06.99 à distraire du titre foncier n° 215 100

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2018</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>25 900 000</i>	<i>STB</i>	<i>46 543 000</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>192 857</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>47 143</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>49 714</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>188 571</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>76 286</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>36 857</i>
	<i>29 007 000</i>		<i>47 134 428</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>10 960 000</i>	<i>BH KARKER</i>	<i>23 458 000</i>
<i>CMT 8350</i>	<i>8 350 000</i>	<i>BH KARKER</i>	<i>8 350 000</i>
<i>CMT 2470</i>	<i>2 470 000</i>	<i>BH KARKER</i>	<i>1 902 000</i>
	<i>21 780 000</i>		<i>33 710 000</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 300 000</i>	<i>BNA</i>	<i>10 382 232</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>357 133</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>178 578</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>214 292</i>
	<i>12 840 000</i>		<i>11 132 235</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>2 790 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>2 259 614</i>
	<i>2 790 000</i>		<i>2259614</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 200 000</i>	<i>AB</i>	<i>3 420 000</i>
	<i>4 200 000</i>		<i>3 420 000</i>
<i>Total général</i>	<i>70 617 000</i>		<i>97 656 277</i>

5- Terrain sis à Menzel Hayet d'une superficie de 40 000 m², objet d'un acte notarié enregistré le 19.01.95 à distraire du titre foncier n° 215 100

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2018</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>25 900 000</i>	<i>STB</i>	<i>46 543 000</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>192 857</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>47 143</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>49 714</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>188 571</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>76 286</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>36 857</i>
	<i>29 007 000</i>		<i>47 134 428</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 200 000</i>	<i>AB</i>	<i>3 420 000</i>
<i>CMT 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>1 546 610</i>
	<i>6 700 000</i>		<i>4 966 610</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 300 000</i>	<i>BNA</i>	<i>10 382 232</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>357 133</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>178 578</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>214 292</i>
	<i>12 840 000</i>		<i>11 132 235</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 520 000</i>	<i>UIB</i>	<i>5 302 000</i>
	<i>4 520 000</i>		<i>5 302 000</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>2 790 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>2 259 614</i>
	<i>2 790 000</i>		<i>2 259 614</i>
<i>CMT 1600</i>	<i>1 600 000</i>	<i>UBCI</i>	<i>1 600 000</i>
	<i>1 600 000</i>		<i>1 600 000</i>
<i>Total général</i>	<i>57 457 000</i>		<i>72 394 887</i>

6- Terrain sis à Menzel El Hayet d'une superficie d 28 890 m², objet d'un acte notarié enregistré à Jammel le 18.12.84 et d'un acte de précision enregistré à Jammel le 15.04.87 à distraire du titre foncier n° 215100

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2018</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>25 900 000</i>	<i>STB</i>	<i>46 543 000</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>192 857</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>47 143</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>49 714</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>188 571</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>76 286</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>36 857</i>
	<i>29 007 000</i>		<i>47 134 428</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 200 000</i>	<i>AB</i>	<i>3 420 000</i>
<i>CMT 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>1 546 610</i>
	<i>6 700 000</i>		<i>4 966 610</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 300 000</i>	<i>BNA</i>	<i>10 382 232</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>357 133</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>178 578</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>214 292</i>
	<i>12 840 000</i>		<i>11 132 235</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 520 000</i>	<i>UIB</i>	<i>5 302 000</i>
	<i>4 520 000</i>		<i>5 302 000</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>2 790 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>2 259 614</i>
	<i>2 790 000</i>		<i>2 259 614</i>
<i>Total général</i>	<i>55 857 000</i>		<i>70 794 887</i>

7- Terrain sis à Menzel El HayetZeramdine, nommé Souk Essaydi, sous le n° 50557 Monastir, superficie 9 684 m²

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2018</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>25 900 000</i>	<i>STB</i>	<i>46 543 000</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>192 857</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>47 143</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>49 714</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>188 571</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>76 286</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>36 857</i>
<i>CMT STB 5200</i>	<i>5 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>3 342 857</i>
	<i>34 207 000</i>		<i>50 477 285</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 300 000</i>	<i>BNA</i>	<i>10 382 232</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>357 133</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>178 578</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>214 292</i>
<i>CMT 8000</i>	<i>8 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>6 333 333</i>
	<i>20 840 000</i>		<i>17 465 568</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>10 960 000</i>	<i>BH KARKER</i>	<i>23 458 000</i>
<i>CMT 8350</i>	<i>8 350 000</i>	<i>BH KARKER</i>	<i>8 350 000</i>
<i>CMT 2470</i>	<i>2 470 000</i>	<i>BH KARKER</i>	<i>1 902 000</i>
	<i>21 780 000</i>		<i>33 710 000</i>
<i>Total général</i>	<i>76 827 000</i>		<i>101 652 853</i>

8- Les éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2018</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>25 900 000</i>	<i>STB</i>	<i>46 543 000</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>192 857</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>47 143</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>49 714</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>188 571</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>76 286</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>36 857</i>
<i>CMT STB 5200</i>	<i>5 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>3 342 857</i>
	<i>34 207 000</i>		<i>50 477 285</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 200 000</i>	<i>AB</i>	<i>3 420 000</i>
<i>CMT 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>1 546 610</i>
	<i>6 700 000</i>		<i>4 966 610</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 300 000</i>	<i>BNA</i>	<i>10 382 232</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>357 133</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>178 578</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>214 292</i>
<i>CMT 8000</i>	<i>8 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>6 333 333</i>
	<i>20 840 000</i>		<i>17 465 568</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 520 000</i>	<i>UIB</i>	<i>5 302 000</i>
	<i>4 520 000</i>		<i>5 302 000</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>2 790 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>2 259 614</i>
	<i>2 790 000</i>		<i>2 259 614</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>10 960 000</i>	<i>BH KARKER</i>	<i>23 458 000</i>
<i>CMT 8350</i>	<i>8 350 000</i>	<i>BH KARKER</i>	<i>8 350 000</i>
<i>CMT 2470</i>	<i>2 470 000</i>	<i>BH KARKER</i>	<i>1 902 000</i>
	<i>21 780 000</i>		<i>33 710 000</i>
<i>Total général</i>	<i>90 837 000</i>		<i>114 181 077</i>

Rapport Général

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
De la Société Moderne de Céramique
Menzel El Hayet, 5033 Monastir**

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Moderne de Céramique « SOMOCER », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 78.448.574 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à 4.249.748 DT.

A notre avis, à l'exception de l'incidence des points décrits dans la section «Fondement de l'opinion avec réserves», les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société SOMOCER au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserves

Sur la base de notre audit des états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2018, les réserves suivantes ont été soulevées :

- L'examen des créances clients au 31 décembre 2018 a révélé l'existence de créances douteuses de 4.867 mille DT dont principalement une créance douteuse sur le client Libyen «AlAqaria» pour un montant net de 3.370 mille DT (soit un montant brut de 4.370 mille DT provisionné à hauteur de 600 mille DT) et une créance sur le client Algérien «EURL COMAC» de l'ordre de 270 mille DT (datant des exercices 2015 et antérieurs et dont le paiement a été bloqué par les autorités algériennes). Etant donné l'ancienneté de ces créances, le rythme de recouvrement et les paiements subséquents d'une part et la situation qui prévaut en Libye d'autre part (pour la créance libyenne), nous ne sommes pas en mesure d'apprécier leur caractère recouvrable ou pas.
- SOMOCER détient une participation de 3.200 mille DT dans le capital de la société SOMOSAN ainsi qu'une créance de 757 mille DT sur cette société. SOMOCER s'est portée aussi caution solidaire au profit de SOMOSAN en couverture des crédits bancaires contractés par cette dernière pour un montant en principal de 14.500 mille DT. Ainsi qu'il est fait mention dans la note IV.3 aux états financiers, SOMOSAN a connu des difficultés opérationnelles au cours de

ses premières années d'exploitation liées principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau du gaz naturel et le niveau élevé des charges financières. Un plan de restructuration a été engagé et prévoit notamment la recapitalisation de la société SOMOSAN, le rééchelonnement de ses dettes bancaires et la compression de ses coûts d'exploitation. Par ailleurs, et suivant la décision du tribunal de première instance de Gafsa du 14 mars 2017, il a été décidé de nommer un juge commissaire et un administrateur judiciaire pour SOMOSAN.

Il est à noter que SOMOSAN a obtenu des accords de principe auprès des autorités pour le raccordement de son site de production en gaz naturel et selon le management ces travaux ont bien avancé courant 2018, ce qui devrait avoir un impact positif sur les activités futures de SOMOSAN qui est actuellement en arrêt. Sur la base de ces éléments, le management de SOMOCER juge qu'il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation des titres SOMOSAN.

Compte tenu de la situation actuelle et des informations disponibles à la date du présent rapport, il ne nous a pas été possible d'apprécier si les performances financières futures de la société SOMOSAN permettront de couvrir les engagements de SOMOCER dans la société SOMOSAN. Le management considère qu'au vu des éléments positifs notés au cours de 2018, notamment avec l'obtention de l'accord de principe du raccordement du gaz naturel, il n'y a pas lieu de constater une provision pour dépréciation au titre des engagements dans SOMOSAN.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a) Evaluation des créances clients

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2018 pour un montant brut de 54.344 mille DT et provisionnées à hauteur de 9.472 mille DT. Dans le cadre de l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances, la société détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de celles-ci selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et il est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et leur valeur recouvrable estimée.

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses aux normes comptables tunisiennes en vigueur. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management (telles que des informations sur les perspectives et performances futures des créanciers). Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

b) Evaluation des titres de participation

Les titres de participation, figurant au bilan au 31 décembre 2018 pour un montant brut de 30.854 mille DT et provisionnés à hauteur de 1.450 mille DT.

Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés le cas échéant sur la base de leur valeur d'usage. Comme indiqué dans la note III.9 aux états financiers, la valeur d'usage est déterminée en fonction d'une analyse multicritère tenant compte notamment de la valeur du marché, de l'actif net, des résultats et des perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée par l'entreprise émettrice.

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des titres de participation aux normes comptables tunisiennes en vigueur. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à apprécier la méthode retenue pour la détermination de la valeur d'usage, vérifier les données utilisées par le management pour l'estimation de la valeur d'usage (telles que les états financiers, rapports d'activité, budgets, rapports d'évaluation, rapports d'expertise, etc.) et apprécier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

c) Evaluation des stocks :

Les stocks, figurent au bilan au 31 décembre 2018 pour une valeur brute de 51.798 mille DT et provisionnés à hauteur de 1.249 mille DT. Ainsi, qu'il est fait mention dans la note III.2 aux états financiers, les stocks sont valorisés au coût d'achat y compris les frais s'y rattachant pour les matières premières, les consommables et les pièces de rechange et au coût de production pour les produits finis et semi-finis. A la date de clôture les stocks sont ramenés à leur valeur de réalisation nette, si celle-ci est inférieure au coût.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à valider l'existence physique des stocks à la date de clôture, vérifier que l'évaluation de leurs coûts est conforme aux dispositions de la norme comptable tunisienne N°4 relative au stock et apprécier les données et les hypothèses retenues par le management pour déterminer la valeur de réalisation nette.

Observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La société a bénéficié d'une amnistie fiscale sur les intérêts et pénalités de retard relatifs à sa dette fiscale pour un montant total de 1.571 mille DT dont 989 mille DT relatifs à 2018 et 582 mille DT relatifs aux exercices antérieurs (constatés parmi les gains exceptionnels de l'exercice 2018). Le bénéfice de cet avantage fiscal est tributaire du respect de l'échéancier convenu avec l'administration fiscale.

Notre opinion n'est pas modifiée par cet élément.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou

collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la

période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis le 14 mai 2019

Les commissaires aux comptes

**Les Commissaires aux Comptes Associés
MTBF**

Ahmed Belaifa

CRG Audit

Chiraz Drira

Rapport Spécial

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société Moderne de Céramique
Menzel El Hayet, 5033 Monastir**

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous soumettons notre rapport sur les conventions conclues et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (autres que les rémunérations des dirigeants)

Nous vous informons que votre Conseil d'Administration nous a avisés de l'existence des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice 2018 et visées aux articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales :

1. Ventes à des sociétés du Groupe

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé au cours de l'année 2018 avec les sociétés du groupe SOMOCER et les autres parties liées totalise un montant de 26.275.920 DT et se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien	31/12/2018
Société A.B.C.	6 965 763
Société AB CORPORATION	2 809
Société SOTEMAIL	18 849 832
Société Moderne de Conditionnement « SMC »	<9 207>
SOMOSAN	1 569
SANIMED	456 728
AGRIMED	8 426
Total du chiffre d'affaires hors taxes	26 275 920

2. Achats auprès des sociétés du Groupe

Les achats hors taxes réalisés au cours de l'année 2018 auprès des sociétés du groupe SOMOCER totalisent un montant de 4.639.752 DT et se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien	31/12/2018
Société SOTEMAIL	1 143 411
Société A.B.C.	12 587
Société Moderne de Conditionnement « SMC »	3 483 754
Total des achats hors taxes	4 639 752

3. Emprunts

La société SOMOCER a conclu de nouveaux emprunts bancaires au cours de l'exercice 2018 dont le montant restant dû au 31 décembre 2018 est de 6.044.567DT. Ces emprunts se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien	Long terme	Court terme	Montant brut	Taux d'intérêt annuel
ATTIJARI	519 772	122 794	642 566	TMM + 2,25%
STB (1900/5400)	1 900 000	-	1 900 000	TMM + 3%
BH (01/2470)	409 779	46 222	456 001	TMM +2,5%
BH (02/2470)	192 796	21 204	214 000	TMM +2,5%
BH (03/2470)	400 199	60 801	461 000	TMM +2,5%
BH (04/2470)	669 915	101 085	771 000	TMM +2,5%
UBCI	1 200 000	400 000	1 600 000	TMM +1,45%
Total	5292 461	752 106	6044 567	

4. Contrats de leasing

La société SOMOCER a conclu de nouveaux contrats de leasing au cours de l'exercice 2018 dont le montant restant dû au 31 décembre 2018 est de 793.492 DT. Ces emprunts leasing se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien	Long terme	Court terme	Montant brut	Taux d'intérêt
Contrat n°620600	31 153	8 193	39 346	0,7%
Contrat n°651850	116 847	34 959	151 806	0,8%
Contrat n°654400	44 317	12 715	57 032	0,9%
Contrat n°654410	356 187	103 477	459 664	0,8%
Contrat n°654420	66 368	19 276	85 644	0,8%
Total	614 872	178 620	793 492	

5. Concours bancaires

Les concours bancaires dont bénéficie la société s'élèvent au 31 décembre 2018 à 15.570.484 DT et se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien	31/12/2018
UBCI	9 450
BIAT	456 313
ATTIJARI BANK	522 036
BNA	3 462 189
STB	7 452 112
BH	2 903 099
NAIB	4 291
AMEN BANK	293 488
UIB	467 506
Total des concours bancaires	15 570 484

6. Placements à court terme

SOMOCER a souscrit à des billets de trésorerie émis par la société ABC Gros pour un montant s'élevant à 500.000 DT pour une période de 100 jours commençant le 26 avril 2018 avec une date d'échéance au 3 août 2018 et avec un taux d'intérêt de 8,75% par an. Ces billets de trésorerie n'ont pas fait l'objet de remboursement au 31 décembre 2018.

7. Autres transactions conclues avec les parties liées

- Courant l'exercice 2018, SOMOCER a acquis du matériel industriel auprès de la société « SOTEMAIL » pour un montant de 91.198 DT, toutes taxes comprises.
- Courant l'exercice 2018, SOMOCER a vendu un terrain à « SOTEMAIL » pour un montant de 200.000 DT.
- Courant l'exercice 2018, SOMOCER a vendu un matériel de transport à « SOTEMAIL » pour un montant de 15.000 DT.
- Courant l'exercice 2018, SOMOCER a facturé les frais de foire à « SOTEMAIL » pour un montant de 138.771 DT.
- Courant l'exercice 2018, SOMOCER a facturé des frais de formation à « SOTEMAIL » pour un montant de 7.347 DT.
- Courant l'exercice 2018, SOMOCER a acquis du matériel industriel auprès de la société « SANIMED » pour un montant de 408.000 DT, hors taxes.
- Courant l'exercice 2018, SOMOCER a cédé du matériel de l'unité de production Acrylique à la société « SANIMED » pour un montant de 247.000 DT, toutes taxes comprises.
- Courant l'exercice 2018, SOMOCER a acquis un fonds de commerce sis au 2ème étage de la Pyramide du lac à Tunis auprès de la société « ABC » pour un montant de 132.000 DT, toutes taxes comprises.

- Courant l'exercice 2018, SOMOCER a cédé un fonds de commerce sis à la route X à Tunis à la société « ABC » pour un montant de 348.000 DT, toutes taxes comprises.
- Courant l'exercice 2018, SOMOCER a signé une convention de billets de trésorerie avec « 3S Trading » pour un montant s'élevant à 1.000.000 DT pour une période de 1an commençant le 16mars 2018 avec une date d'échéance au 10mars 2019 avec un taux d'intérêt de 6% par an. Ces billetsne sont pas encore remboursés au 31 décembre 2018.

B- Opérations réalisées et relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces conventions sont détaillées comme suit :

1. Engagements de financement à court terme

- SOMOCER a renouvelé durant l'exercice 2018 les engagements de financement à court terme dont le détail est le suivant :

En Dinar Tunisien	Solde au 31/12/2018
Préfinancement à l'exportation	4 350 000
Préfinancement de stock	6 350 000
Total	10 700 000

- SOMOCER a fait appel à l'émission de billets de trésorerie et de crédits de financements en devise et en monnaie locale pour des fins de financement à court terme. Le détail de ce financement courant l'exercice 2018 est consigné ci-dessous :

Etablissement financier	Solde au 31/12/2018	Echéance
Crédits de financement	21 205 696	2018/2019
Mobilisations des créances	365 440	2019
Billets de trésorerie SANADETT	1 100 000	26/06/2018
Billets de trésorerie SANADETT	500 000	06/05/2018
Total	23 171 136	

2. Convention d'assistance avec la société SOMOCER Négoce

Le Conseil d'Administration a autorisé, en date du 22 avril 2014, la convention d'assistance entre la société SOMOCER et la société SOMOCER Négoce qui porte sur la gestion et l'administration des ventes à l'export à partir du 01 janvier 2014. En vertu de cette convention, SOMOCER Négoce est rémunérée par une commission égale à 5% du montant des ventes réalisées à l'export et ce, pour une période de 5 ans. En 2016, un avenant a été signé entre les deux parties stipulant que SOMOCER Négoce percevra une commission de 1,5% sur les ventes réalisées sur le marché local et export pour une période de 5 ans.

Le montant de la commission facturée par la société SOMOCER Négoce au titre de l'année 2018 s'élève à 984.149 DT, hors taxes.

3. Emprunts bancaires et dettes leasing

Le solde des emprunts bancaires ainsi que les dettes de leasing contractés antérieurement à l'exercice 2018, et restant à régler au 31 décembre 2018 s'élève à un montant total de 22.527.348 DT se détaillant comme suit :

Désignation	Long terme	Court terme	Total	Taux d'intérêt
EMPRUNT BNA 4 MDT (1ère tranche)	71 417	285 716	357 133	6,61%
EMPRUNT BNA 4 MDT (2ème tranche)	35 722	142 856	178 578	6,70%
EMPRUNT BNA 4 MDT (3ème tranche)	71 436	142 856	214 292	7,2%
EMPRUNT BNA 8 MDT	4 666 666	1 666 667	6 333 333	TMM+3%
EMPRUNT AMEN BANK 2,5 MDT	1 236 951	309 659	1 546 610	5,73%
EMPRUNTS STB	3 568 464	1 662 802	5 231 266	TMM+3%
EMPRUNT BH 8,35 MDT	8 350 000	-	8 350 000	4,17%
EMPRUNTS LEASING	147 006	169 130	316 136	
Total	18 147 662	4 379 686	22 527 348	

Il convient de noter que ces emprunts sont assortis des garanties suivantes :

- Un nantissement de premier rang sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce de la société ;
- Une hypothèque immobilière de premier rang sur les parcelles de terrains sises aux Berges du Lac – Tunis ;
- Une hypothèque immobilière de rang utile dans les parts indivises revenant à la société SOMOCER dans les titres fonciers des terrains sis à Menzel El Hayet ainsi que sur la construction ; et
- Un nantissement de premier rang sur l'ensemble des équipements et matériels.

4. Cautions solidaires au profit de la société SOMOSAN

Le Conseil d'Administration a autorisé, en date du 06 janvier 2014, les cautions solidaires de SOMOCER au profit de SOMOSAN en couverture des crédits bancaires à contracter par cette dernière et qui sont détaillés comme suit :

- ATB : Crédit moyen terme de 3.000.000 DT et crédit de gestion de 775.000 DT ;
- BNA : Crédit moyen terme de 4.000.000 DT et crédit de gestion de 1.550.000 DT ;
- BH : Crédit moyen terme de 2.000.000 DT et crédit de gestion : 775.000 DT ;
- TF Bank : Crédit moyen terme de 1.000.000 €.

5. Placements à court terme

- Courant 2014, SOMOCER a souscrit à trois billets de trésorerie émis par la société « AB Corporation » pour un montant total de 1.960.000 DT qui se détaillent comme suit:
 - Le premier dont le montant s'élève à 160.000 DT est émis pour une période de 7 mois, commençant le 20 mai 2014 avec une date d'échéance au 31 décembre 2014 avec un taux d'intérêt de 6% par an ;
 - Le deuxième dont le montant s'élève à 700.000 DT est émis pour une période de 6 mois, commençant le 25 mai 2014 avec une date d'échéance au 31 décembre 2014 avec un taux d'intérêt de 6% par an ;
 - Le troisième dont le montant s'élève à 1.100.000 DT est émis pour une période de 7 mois, commençant le 25 décembre 2014 avec une date d'échéance au 24 juin 2015 avec un taux d'intérêt de 6% par an.

Les billets de trésorerie mentionnés ci-dessus n'ont pas été remboursés jusqu'à la date du 31 décembre 2018.

- SOMOCER a souscrit à un billet de trésorerie émis par la société SOMOCER Négoce a pour un montant s'élevant à 100.000 DT pour une période de 6 mois commençant le 26 décembre 2014 avec une date d'échéance au 25 juin 2015 et un taux d'intérêt de 6% par an. Ce billet a été remboursé au cours de l'année 2018.

6. Autres transactions avec les parties liées

- La société SOMOCER a constaté des produits relatifs au loyer d'un bureau sis à Menzel El Hayet au profit de la société « SOTEMAIL » pour un loyer annuel de 1.200 DT, toutes taxes comprises ;
- Courant l'année 2018, SOMOCER a constaté des produits relatifs au loyer de l'atelier sis à Menzel El Hayet, pour la société « SMC » pour une valeur de 49.400 DT, hors taxes.
- Courant l'année 2018, SOMOCER a facturé 90.000 DT HTVA à la société « SMC » au titre des services en finance et en contrôle de gestion assurés par son propre personnel moyennant une facturation mensuelle de 7.500 DT, hors taxes.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. L'Assemblée Générale Ordinaire du 05 juin 2018, a décidé l'allocation d'un montant net annuel de jetons de présence de 170.000 DT.

- Les membres du Comité Permanent d'Audit sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. En 2018, aucune rémunération n'a été allouée aux membres du Comité Permanent d'Audit.
- Les salaires bruts servis au Directeur Général s'élèvent au titre de l'exercice 2018 à 477.285 DT, soit un net annuel de 286.254 DT.
- Les salaires bruts servis au Directeur Général Adjoint s'élèvent au titre de l'exercice 2018 à 206.869 DT soit un net annuel de 127.365 DT.

Ces dirigeants bénéficient aussi d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais s'y rattachant et de frais de communications téléphoniques.

Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées, nos diligences n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations qui rentrent dans le cadre des articles 200 et suivants 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis le 14 mai 2019

Les commissaires aux comptes

**Les Commissaires aux Comptes Associés
MTBF**

CRG Audit

Ahmed Belaifa

Chiraz Drira